



D.2025.06.18.5.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 18 Juin 2025

5 – GESTION PATRIMOINE

5.4 - Convention de mandat n° CM 2025-1034 à conclure avec Tisséo Voyageurs pour l'opération de GNV dépôts bus : Renouvellement de la station de compression d'Atlanta et adaptation des installations des dépôts d'Atlanta et de Colomiers – Approbation de la convention

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juin, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques		X (M. Briand)	
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph		X (M. Carneiro)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (Mme Ochoa)	
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Grass)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe		X (M. Chérubin)	
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Semperboni)	
TERRISSE Jean-Marc			X

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Par délibération D.2023.02.08.3.1, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé les termes du contrat de service public 2023-2029 et son cahier des charges entre Tisséo Collectivités et sa régie, Tisséo Voyageurs.

Ce contrat prévoit la possibilité de confier des mandats à Tisséo Voyageurs pour la réalisation d'opérations d'études et de travaux.

Dans le cadre de ce mandat, Tisséo Collectivités souhaite confier à Tisséo Voyageurs le renouvellement de la station de compression d'Atlanta ainsi que l'adaptation des installations GNV des sites d'Atlanta et Colomiers.

En effet, le Comité de Pilotage des projets bus a décidé, en janvier 2025, d'une orientation 2025-2030 vers un scénario dit « réglementaire sans mi-vie ». Le scénario prévoit l'acquisition de 50 % de bus neufs électriques et 50 % de bus neufs GNV.

Dans cette perspective, le groupement a étudié l'ordonnancement des travaux nécessaires dans les dépôts à partir d'une hiérarchisation de critères validés en Comité de pilotage. Il a été retenu en priorité l'électrification du parc pour le dépôt de Langlade et la redirection des bus articulés GNV vers les dépôts d'Atlanta et de Colomiers. Les prochaines acquisitions se consacreront au remplacement de bus articulés gasoil en fin de vie au profit de bus articulés GNV.

Les études démontrent que le renouvellement de la station GNV du dépôt d'Atlanta s'impose par sa vétusté (installation datant de 2002) et l'accroissement du besoin lié au transfert des bus du dépôt de Langlade. A terme, elle desservira 81 places standards GNV et 31 places articulés GNV.

Sur le dépôt de Colomiers, l'installation GNV existante est en très bon état. L'accroissement du besoin nécessite d'installer de nouveaux postes de charge sur des portiques GNV déjà existants.

Le programme est joint en annexe de la présente délibération.

Le présent mandat est conclu entre Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs sans publicité ni mise en concurrence en raison de la situation de quasi régie de Tisséo Voyageurs.

L'enveloppe globale de ce mandat s'élève à 3 369 000 € HT.

L'objectif de mise en service de la station est fixé au 3^{ème} trimestre 2028.

Les principaux jalons sont les suivants :

- Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre : Septembre 2025
- Attribution marché MOE : Janvier 2026
- Etude MOE pour travaux : février à septembre 2026
- Consultation travaux marché travaux à partir de septembre 2026
- Début Travaux : début 2027
- Mise en service 3^{ème} trimestre 2028

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le programme de l'opération de renouvellement de la station de compression d'Atlanta ainsi que l'adaptation des installations GNV des sites d'Atlanta et Colomiers ainsi que la convention de mandat et d'autoriser le Président à signer ladite convention ainsi que les dépenses correspondantes.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :
[M. Jop n'a pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : APPROUVE le programme de l'opération de renouvellement de la station de compression d'Atlanta ainsi que l'adaptation des installations GNV des sites d'Atlanta et Colomiers pour un montant de 3 369 000 € HT.

ARTICLE 2 : APPROUVE la convention de mandat n° CM 2025-1034 à conclure entre Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer ladite convention.

ARTICLE 4 : DIT que les dépenses sont inscrites aux budgets 2025 et suivants de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES